

Actualité de l'ascenseur Janvier 2012

Voeux 2012

L'équipe Exxeco souhaite à ses clients et partenaires ses meilleurs voeux et les remercie pour leur fidélité.

2011 aura été une année de consolidation et ces derniers mois permettent d'espérer de belles perspectives de croissance. Des axes nouveaux tant dans le domaine de l'ascenseur (avec une activité de création d'ascenseurs en pleine progression) que dans le domaine de la thermie, laissent augurer une bonne année 2012.

Exxeco conseille à ses clients l'anticipation pour appréhender les échéances de l'année prochaine avec sérénité. Prévoir aujourd'hui, c'est gagner demain en terme de sécurité et de coût. Préparer, consulter, comparer en 2012 pour moins payer en 2013.

Des chiffres 2011

Plus de **200** appareils modernisés et mis en sécurité
750 contrôles quinquennaux effectués
1 000 appareils en contrat de suivi
1 à 2 études de création d'ascenseurs par mois

Tva 7% c'est parti !

L'année 2012 commence avec une augmentation du taux de TVA porté à 7% pour les travaux dans les immeubles d'habitation.

Il s'applique à l'ensemble des travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien, ainsi qu'à la fourniture des équipements et matières premières nécessaires, à condition que ces équipements et matières premières soient facturés par l'entreprise.

Sont donc soumises au taux réduit : les prestations de main d'oeuvre ; les matières premières et fournitures nécessaires à la réalisation des travaux. Les honoraires du bureau d'études sont également soumis au taux de 7% en cas d'exécution des travaux y compris la phase d'étude préliminaire.

Contact :

Exxeco
Virginie Bancel
664 Avenue Roger Salengro
92 370 CHAVILLE

Tel : 01 41 22 18 18
Fax : 01 41 22 18 19
virginie.bancel@exxeco.fr

Actualité de l'ascenseur Janvier 2012

Echéance 2013

Depuis bientôt 10 ans, les propriétaires d'ascenseurs sont soumis avec **la loi « Urbanisme et Habitat » du 2 juillet 2003 (article 79)** à l'obligation de réaliser des travaux de mise en conformité sur la base de 17 dispositifs de sécurité en 3 phases se terminant respectivement le 31 décembre 2010, le 3 juillet 2013 et le 3 juillet 2018.

Une enquête récente a montré un taux de réalisation des travaux de la première phase d'environ 85% au 31 décembre 2010. Le secrétaire d'Etat au logement et à l'urbanisme a confirmé en avril dernier sa satisfaction dans un communiqué : "Le rythme de réalisation des travaux de sécurité a donc été satisfaisant ces deux dernières années et permet de prévoir qu'ils pourraient être quasiment terminés à l'échéance prévue de juillet 2013". Mais il a annoncé vouloir effectuer un quatrième bilan en 2012 pour donner une nouvelle mesure de l'avancement des travaux.

L'échéance 2013 est donc en marche. La grande majorité des ascensoristes estime que l'échéance 2013 sera respectée à plus de 80%. Toutefois, les travaux pour l'échéance 2013 restent à effectuer dans plus de la moitié des appareils, 56% des appareils selon les gestionnaires d'immeubles. Le nombre d'appareils à mettre en conformité reste donc conséquents.

2013 vise des points essentiels qui devront renforcer la sécurité des utilisateurs et réduire le nombre d'accidents.

L'échéance 2013 est particulièrement importante, puisqu'elle impose une précision d'arrêt à chaque palier, qui nécessite souvent le remplacement des armoires de commande et des treuils, mais aussi la mise en place d'une télé-alarme pour l'utilisateur et le technicien. Cette échéance de travaux devrait correspondre à la tranche la plus lourde en termes de coût. Elle représente environ 65% des budgets totaux de la réforme. Ainsi Exxeco, en sa qualité de conseil et d'expert en ascenseur, accompagne les gestionnaires d'immeubles et les

propriétaires dans cette nouvelle étape. Anticiper en 2012 c'est se préserver en 2013.

Etablir un cahier des charges précis des travaux à réaliser dans le cadre de la réglementation en vigueur, faire des appels d'offres dans l'anticipation et préparer un financement acceptable pour la copropriété, tels sont les axes de travail de notre bureau d'études Exxeco pour accompagner nos clients.

Contact :

Exxeco
Virginie Bancel
664 Avenue Roger Salengro
92 370 CHAVILLE

Tel : 01 41 22 18 18
Fax : 01 41 22 18 19
virginie.bancel@exxeco.fr